

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mercredi 1er février 2023 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Carl Massé, conseiller,
M. Réal Delorme, conseiller.

Absent : M. Claude Jeanson, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2023-02-17

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2023;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Règlement démolition 2023-346;
8. Biodiversité – Retiré;
9. Achat Camion voirie;
10. Renouvellement ADMQ;
11. Congrès ADMQ;
12. Dossier vente pour taxes;
13. Contrat Shred-It;
14. Mandat supplémentaire Énergère;
15. Vidange fosses septiques - reporté;
16. Questions de l'assemblée;
17. Affaires nouvelles;
17.1 ;
18. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2023

2023-02-18

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 janvier 2023;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2023, et que le procès-verbal du 11 janvier 2023 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2023-02-19

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 26 janvier 2023, telle que modifiée, pour un montant de 122 484.56\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202300001 à #202300030), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport des comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

7. RÈGLEMENT TAXATION 2023-345

2023-02-20

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ DE LAWRENCEVILLE

Adoption du règlement no 2023-346 portant sur la démolition des immeubles.

Attendu que la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire des règlements d'urbanisme;

Attendu que la municipalité de Lawrenceville doit adopter un règlement relatif à la démolition d'immeuble en vertu de la *Loi 69 modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*;

Attendu que les articles 148.0.1 à 148.0.26 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permettent l'adoption d'un règlement portant sur la démolition d'immeubles;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que soit adopté le règlement numéro 2023-346, conformément aux dispositions de l'article 134 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

ADOPTÉ À _____, CE ____^{IE}ME JOUR DE _____ 2023

(signé) _____ maire

(signé) _____ sec.-trés.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Signature

Directeur général et secrétaire-trésorier

8. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

9. ACHAT CAMION VOIRIE

2023-02-21

Attendu que la municipalité désire conclure une entente de partage de service pour les travaux public et la voirie avec le Canton de Valcourt;

Attendu que pour bénéficier du service, la municipalité doit se doter d'un véhicule de travaux public qui sera mis à disposition de l'équipe de travaux public pour les travaux qui auront cours sur le territoire de Lawrenceville;

Attendu qu'une demande d'aide financière sera déposé au MAMH dans le cadre du volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité de Lawrenceville procède à l'acquisition d'un camion pour la voirie;

Que la municipalité demande une aide financière dans le cadre du volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. RENOUVELLEMENT ADMQ

2023-02-22

Attendu que la municipalité souhaite renouveler l'adhésion annuelle du directeur général à l'Association des Directeurs Généraux du Québec pour l'année 2023;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la Municipalité procède au renouvellement de l'adhésion de M. François Paquette à l'ADMQ;

Que la municipalité assume le coût de la cotisation annuelle de 495.00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. CONGRÈS ADMQ

2023-02-23

Attendu que la municipalité souhaite que son directeur général participe au congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec;

Attendu qu'un montant a été prévu à cet effet dans le budget de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le directeur général, M. François Paquette, soit autorisé à procéder à son inscription au congrès de l'ADMQ;

Que la municipalité paie les frais liés à la participation de M. Paquette à ce congrès.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

12. DOSSIERS VENTES POUR TAXES

2023-02-24

Attendu que M. Le directeur général et secrétaire trésorier a préparé un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales et tout autres selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la Municipalité approuve le rapport du directeur général et secrétaire trésorier concernant les personnes endettées envers la municipalité;

Que le Conseil décide d'envoyer les comptes de taxes pour réclamation à la MRC, si ces comptes ne sont pas payés avant le 17 mars 2023, concernant les dossiers suivants :

<u>Adresse de l'immeuble</u>	<u>Numéro(s) de lot(s)</u>
xxxx Rue Principale	1823006
xxxx Rue Beauregard	1822953
xxxx Rue Dandenault	1826227
xxxx Rue de L'Église	5207778
xxxx Rue Dandenault	1822881-3912374
xxxx Rue Principale	3648290
xxxx Rang 11	1823059

Que le Conseil municipal de Lawrenceville mandate le maire, M. Derek Grilli, ou si nécessaire, le directeur général et secrétaire trésorier, M. François Paquette, comme représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, qui se tiendra le jeudi 8 juin 2023 à 10h00, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. CONTRAT SHRED-IT

2023-02-25

Attendu que la Loi 25 oblige les municipalité a prendre des mesures pour assurer la protection des informations personnelles et confidentielles;

Attendu que la municipalité souhaite retenir les services de la firme Shred-It pour la destruction des documents;

Attendu que la municipalité a reçu une soumission pour deux cabinets de récupération et un ramassage par mois pour un montant de 149.12\$ par mois;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité retienne les services de Shred-it pour la destruction des documents, une fois par mois, au coût de 149.12\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. MANDAT SUPPLÉMENTAIRE ÉNERGÈRE

2023-02-26

Attendu que la municipalité a autorisé la conversion des lumières de rues pour des lumières au DEL par Énergère;

Attendu que les lumières au DEL déjà installées sur le réseau de la municipalité ne sont pas incluses dans le mandat d'Énergère;

Attendu que ces lumières doivent également être remplacées;

Attendu que la municipalité a reçu d'Énergère une offre de service au montant de 4 666.68\$ plus taxes pour le remplacement de ces lumières;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité accorde à Énergère le mandat de remplacement des lumières DEL existantes pour un montant de 4 666.68\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. VIDANGES FOSSES SEPTIQUES

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

16. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question du public.

17. AFFAIRES NOUVELLES

17.1

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-02-27

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine, à 19h40, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général